

## Communiqué de presse

### La CSSF tire un premier bilan de l'année 2001

Lors de la fête de fin d'année qui réunissait l'ensemble du personnel de la CSSF, son directeur général, M. Jean-Nicolas Schaus, a tenu à tirer un bilan somme toute positif de l'évolution récente de la place financière dans un contexte international moins favorable. Il s'est également félicité de la façon dont la CSSF s'est acquittée de sa mission de surveillance prudentielle au cours de l'année écoulée.

Le nombre des banques présentes sur la place décroît encore pour s'établir à 188 au 1er janvier 2002. Ce recul, dû aux phénomènes de rationalisation et de concentration remodelant le secteur financier international, ne va cependant pas de pair avec une baisse du volume des activités, la somme des bilans des banques poursuivant en effet sa croissance à un rythme soutenu. Les derniers chiffres disponibles concernant le compte agrégé des profits et pertes montrent par ailleurs que le secteur bancaire a bien su résister à la morosité boursière et laissent présager que les résultats pour l'exercice 2001 reculeront dans des proportions moindres que celles auxquelles on aurait pu s'attendre après l'année record 2000.

Avec 322 nouvelles demandes d'établissement, le secteur des fonds d'investissement à Luxembourg a poursuivi son développement à un rythme de croissance élevé. Malgré les multiples fusions dues notamment à des réflexions stratégiques de groupe et à l'introduction de l'euro, le nombre des fonds se situera autour de 1930 à la fin de l'année 2001, soit une augmentation de 8,1% par rapport à l'année précédente. Le patrimoine global des OPC s'élèvera à environ 900 milliards € en fin d'année ce qui représente une hausse de 2,9% par rapport à l'année 2000, due essentiellement au montant total des émissions nettes dépassant les 100 milliards € et compensant les baisses des marchés financiers. L'activité des fonds de pension quant à elle n'a pas encore réussi à réellement décoller. Cependant, l'intérêt pour ce créneau d'activité est réel alors que huit dossiers sont actuellement en cours d'instruction.

Au cours de l'année 2001, le nombre des « autres professionnels du secteur financier » établis au Luxembourg a progressé de 35 unités pour s'établir à 148 en fin d'année. La catégorie des « domiciliataires de sociétés » connaît, tout comme l'année dernière, la plus forte augmentation avec 19 sociétés ayant été autorisées en 2001. La CSSF est désormais également en charge de la surveillance prudentielle des services financiers prestés par l'Entreprise des Postes et Télécommunications, enregistrée en tant qu'autre professionnel du secteur financier.

D'un point de vue interne, il convient de relever que la CSSF compte actuellement 183 agents. Au cours du premier trimestre de l'année 2002 aura lieu une nouvelle campagne de recrutement qui s'avère nécessaire pour ajuster les effectifs aux besoins supplémentaires découlant notamment de l'interdépendance et de la complexité croissante du secteur financier. M. Schaus a remercié les autorités publiques pour avoir adopté une modification du statut du personnel de la CSSF ce qui permettra de disposer des collaborateurs nécessaires pour exécuter les tâches confiées à la CSSF.

Comme mot phare de l'année 2002, M. Schaus a indiqué que le terme « prudence » serait adéquat tant quant au développement de la place financière que quant à l'approche que la CSSF devrait avoir concernant les responsabilités qu'elle aura à assumer.